GRANGETTES

BULLETIN COMMUNAL

N°10 – DECEMBRE 2024

SOMMAIRE

INFORMATIONS COMMUNALES

Le mot du Syndic 4
Convocation à l'Assemblée communale 5
Budget 2025 6

INFORMATIONS DIVERSES – ARTICLES

TPF – Changement d'horaire 9
Déchets encombrants 10
Informations diverses et rappels 11
Ainés-ées du Châtelard et de Grangettes 11
Grangettes s'anime 12
Chœur mixte La Cécilienne de Grangettes 15
ProSenectute 16
Passe Partout Glâne 17
Sapins de Noël 18
Naissances 18
Décès 18
Fermeture de fin d'année 19
Vœux de fin d'année 19

MEMENTO 20

LE MOT DU SYNDIC

Chères habitantes, chers habitants de Grangettes,

Les journées se raccourcissent, le froid s'installe, les bêtes rentrent à l'étable, c'est l'automne !

Nous voici donc arrivés à la période des budgets. Le regard tourné vers l'avenir afin d'essayer de s'y préparer de la manière la plus optimale.

Vous constaterez que dans les investissements, le poste reporté concernant la réfection de la route des Planches a été augmenté de 30'000.-. Ces travaux seront donc effectués courant 2025.

Nos locaux communaux ainsi que les abris PC ont maintenant un certain nombre d'années et ont bien besoin d'un petit coup de jeune ! Un rafraichissement des sols est donc au programme. Plus qu'un côté esthétique, c'est une question de praticité. En effet cela permettra de combler les quelques fissures mais surtout de lisser le sol qui, actuellement, de par sa rugosité, complique relativement le nettoyage. Un montant de 15'000.- a été devisé pour cette nouvelle résine.

Petite commune ne veut pas forcément dire petits défis… En effet, les budgets 2025 seront une fois de plus en hausse et cela dans tous les secteurs. Le présent que l'actualité nous sert n'est pas des plus favorable : hausse des prix de l'énergie, des assurances maladie, du coût de la vie en général…

De plus en plus de voix s'élèvent contre l'explosion des charges du district que rien ne semble pouvoir freiner. Et cela se répercute au sein des budgets des diverses associations du district dont notre commune doit participer et en supporter les charges. Le canton doit prendre les mesures adéquates à un abaissement des charges liées répercutées sur les communes.

Dans un contexte plus réjouissant pour notre commune, une partie de notre tronçon routier sera repris au 1er janvier 2025 par le canton qui s'occupera donc de l'entretien des talus et du service hivernal. Le tracé de base étant du côté de Massonnens, il a été déplacé du côté de Vuisternens. Pas de changement kilométrique pour notre commune, mais on aurait pu s'attendre à un peu plus de ferveur de la part de nos politiciens pour englober ces 3 malheureux kilomètres supplémentaires au lieu de faire un échange, car au total, c'est 57 kilomètres qui sont passés en cantonal lors de cette session du grand conseil.

Tout autre sujet, cette année, notre secrétaire Camille, a accueilli juste avant l'été son 2ème enfant. Une petite fille portant le doux prénom de Clémence. Félicitations aux heureux parents.

Lors de ce congé maternité, nous avons eu la chance de collaborer avec Charlotte Dumas qui a su, par son professionnalisme et son charisme, remplir toutes les tâches qui lui incombaient et nous supporter ! Au nom du conseil communal, nous lui adressons nos sincères remerciements et lui souhaitons tout le meilleur pour ces projets futurs.

Les fêtes de fin d'année se rapprochent et avec elles le temps des fenêtres de l'Avent. Jolie tradition qui allie amitié, partage et moments conviviaux au sein de notre village comme toutes les activités organisées et proposées par l'équipe de Grangettes s'anime que nous remercions chaleureusement.

Pour finir, je souhaite remercier mes collègues du conseil communal, les membres des diverses commissions, l'employé communal et le personnel administratif pour leur immense travail tout au long de l'année ! Merci à vous chères citoyennes, chers citoyens, pour votre collaboration.

Nous vous attendons à notre prochaine assemblée communale, le lundi 9 décembre 2024 – 20h00 pour passer un moment convivial à la suite de celle-ci.

Joyeuses fêtes à tous !

Joël Castella
Syndic

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de Grangettes
sont convoqués en assemblée communale le

LUNDI 9 DÉCEMBRE 2024 À 20H00 À L'ABRI PC

TRACTANDA

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée communale du 6 mai 2024. (Publié sur le site internet www.grangettes-pres-romont.ch et disponible au secrétariat communal dix jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)

2. Budget 2025

   2.1. Budget de fonctionnement

      2.1.1. Rapport de la commission financière – approbation

   2.2. Budget des investissements

      2.2.1. Rapport de la commission financière – approbation

3. Votation relative à la modification des statuts du SLPP-GV

4. Divers

Les documents relatifs aux points soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés auprès de l'Administration communale, durant les heures d'ouvertures, dix jours avant l'assemblée communale.

Le Conseil communal

BUDGET 2025

RECAPITULATIF COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé		Budget 2025	
		Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	110 205.56	32 976.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIC, DEFENSE	15 527.51	7 500.00
2	FORMATION	329 740.40	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	4 800.00	
4	SANTE	115 592.15	3 000.00
5	PREVOYANCE SOCIALE	125 697.35	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	75 001.65	17 106.58
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	71 818.51	72 602.20
8	ECONOMIE PUBLIQUE	6 652.00	750.00
9	FINANCES ET IMPÔTS	920.00	722 878.00
	TOTAL	**855 955.13**	**856 812.78**
	Excédent de revenus		857.65

RECAPITULATIF COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Libellé		Budget 2025	
		Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE		
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIC, DEFENSE	15 000.00	
2	FORMATION		
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS		
4	SANTE		
5	PREVOYANCE SOCIALE		
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	182 071.40	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
8	ECONOMIE PUBLIQUE		
9	FINANCES ET IMPÔTS		
	TOTAL	**197 071.40**	
	Excédent de dépenses	197 071.40	

BUDGET 2025 (SUITE)

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé		Budget 2025	
		Charges	Revenus
0	**ADMINISTRATION GENERALE**	**110 205.56**	**32 976.00**
01	Législatif et exécutif	18 200.00	
02	Service généraux	92 005.56	32 976.00
1	**ORDRE ET SECURITE PUBLIC, DEFENSE**	**15 527.51**	**7 500.00**
14	Questions juridiques	6 188.60	
15	Service du feu	3 908.06	7 500.00
16	Défense	5 430.85	
2	**FORMATION**	**329 740.40**	
21	Scolarité obligatoire	285 019.20	
22	Ecoles spécialisées	43 321.20	
23	Formation professionnelle initiale	1 400.00	
3	**CULTURE, SPORT ET LOISIRS**	**4 800.00**	
32	Culture, autres	200.00	
34	Sport et loisirs	4 600.00	
4	**SANTE**	**115 592.15**	**3 000.00**
41	Hôpitaux, établissements médico sociaux	83 116.20	
42	Soins ambulatoires	29 475.95	
43	Prévention	3 000.00	3 000.00
5	**PREVOYANCE SOCIALE**	**125 697.35**	
52	Invalidité	62 186.10	
53	Vieillesse et survivants	1 445.35	
54	Famille et jeunesse	25 218.15	
55	Chômage	4 028.00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	32 819.75	

BUDGET 2025 (SUITE)

COMPTES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Libellé		Budget 2025	
		Charges	Revenus
6	**TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS**	**75 001.65**	**17 106.58**
61	Circulation routière	64 579.65	17 106.58
62	Transports publics	10 422.00	
7	**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**	**71 818.51**	**72 602.20**
71	Approvisionnement en eau	14 026.00	15 040.00
72	Traitement des eaux usées	30 165.44	30 662.20
73	Gestion des déchets	21 960.00	26 100.00
76	Lutte contre la pollution et l'environnement		
77	Protection de l'environnement, autres	1 560.00	
79	Aménagement du territoire	4 107.07	800.00
8	**ECONOMIE PUBLIQUE**	**6 652.00**	**750.00**
81	Agriculture	1 110.00	
82	Sylviculture	3 150.00	750.00
84	Tourisme	2 297.00	
85	Industrie, artisanat et commerce	95.00	
9	**FINANCES ET IMPÔTS**	**920.00**	**722 878.00**
91	Impôts		621 500.00
93	Péréquation financière intercommunale		84 612.00
95	Part aux recettes sans affectation, autres	420.00	16 726.00
96	Intérêts	500.00	
97	Redistribution		40.00
	TOTAL	**855 955.13**	**856 812.78**
	Excédent de revenus		**857.65**

BUDGET 2025 (SUITE)

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Libellé		Budget 2025	
		Dépenses	Recettes
16	DEFENSE CIVILE	15 000.00	
1620	Protection civile		
	Rénovation abris communaux	15 000.00	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	182 071.40	
61	Circulation routière		
	Aménagements routes et trottoirs - report	152 071.40	
	Aménagements routes et trottoirs	30 000.00	
	TOTAL	197 071.40	
	Excédent de dépenses	197 071.40	

TPF – CHANGEMENT D'HORAIRE

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Afin d'offrir un meilleur service, les citoyennes et citoyens de Grangettes, lors de l'assemblée communale du 13 décembre 2021, ont accepté la proposition d'externaliser la gestion des déchets encombrants à l'entreprise « Centre de tri Romont SA » et de supprimer les deux récoltes annuelles.

INFORMATIONS UTILES

- Centre de Tri de Romont SA, Route de la Maillarde 9, 1680 Romont
  !! Attention !! A ne pas confondre avec la déchetterie communale de Romont
- Ouvert à tous les habitants de Grangettes
- Pour tous les types de déchets (encombrants, béton propre, cailloux, bois, ferrailles…)
- A amener par vos soins
- Mode de paiement : Cash – Mastercard – Visa *(Montant en-dessous de CHF 20.- paiement cash)*

JOURS ET HEURES D'OUVERTURES 2025

Du 1er mars au 31 octobre	du lundi au vendredi	7h00 à 12h00 / 13h00 à 17h00
Du 4 novembre au 20 décembre	du lundi au vendredi	7h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

OUVERTURES DU SAMEDI DE 7H00 À 11H45 :

14 décembre 2024
25 janvier 2025
22 février 2025
29 mars 2025
26 avril 2025
24 mai 2025
28 juin 2025
26 juillet 2025
30 août 2025
27 septembre 2025
25 octobre 2025
29 novembre 2025

LE CENTRE DE TRI EST FERMÉ DURANT LES JOURS FÉRIÉS ET PONTS SUIVANTS :

Fin d'année – fermeture VE 20 décembre 2024 à 11h30
Vacances – du LU 23 décembre 2024 au LU 6 janvier 2025
Fermeture avancée – JE 17 avril 2025 fermeture à 16h
Vendredi Saint – VE 18 avril 2025
Lundi de Pâques – LU 21 avril 2025
Fermeture avancée – ME 28 mai 2025 fermeture à 16h
Ascension – JE+VE 29-20 mai 2025
Lundi de Pentecôte – LU 9 juin 2025
Fermeture avancée – ME 18 juin 2025 fermeture à 16h
Fête Dieu – JE 19 juin 2025
Fermeture avancée – JE 31 juillet 2025 fermeture à 12h
Fête nationale – VE 1er août 2025
Fermeture avancée – JE 14 août 2025 fermeture à 12h
Assomption – VE 15 août 2025
Immaculée conception – LU 8 décembre 2025
Fin d'année – fermeture VE 19 décembre 2025 à 12h
Vacances – du LU 22 décembre 2025 au LU 5 janvier 2026

RECYCLER LES PLASTIQUES MÉNAGERS

Le Centre de Tri propose également de recycler les plastiques ménagers tels que gobelets, bouteilles (boissons, huiles, vinaigre, lessives, shampoings), films fraicheur, sacs de transports, briques alimentaires (Tetra Pak p.ex. brique de lait, soupe, jus de fruit…) et collabore avec une entreprise suisse pour le recyclage.

Des rouleaux de sacs spéciaux ont été conçus à cet effet. Si vous le désirez, vous pouvez en acheter à la déchetterie communale ainsi qu'au magasin de la Laiterie de Grangettes. Le retour des sacs se fera au Centre de Tri de Romont, par vos propres moyens (**aucun sac ne sera pris en charge à la déchetterie communale**).

Il s'agit d'une proposition du Conseil communal et non d'une obligation. A noter qu'il est plus avantageux pour le citoyen de collecter ses plastiques plutôt que de les mettre dans les sacs taxés officiels. Le Conseil communal vous encourage à tester cette démarche.

Prix de vente des rouleaux de sacs (p/10 pces) :
60 litres → CHF 23.-
110 litres → CHF 45.-

INFORMATIONS DIVERSES ET RAPPELS

Reprise de la Route Centre-Village par l'Etat de Fribourg

Pour rappel, dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la mobilité, certains tronçons routiers seront transférés au réseau routier cantonal. Ainsi, la Route Centre-Village sera propriété de l'Etat de Fribourg, avec reprise effective dès le 1er janvier 2025.

Ce transfert implique que le service hivernal ainsi que les travaux d'entretien des talus et bordures de route seront assurés dès à présent par le Service des ponts et chaussées (SPC).

Pour toute question ou réclamation au sujet de la route, vous pourrez contacter la Section entretien des routes au 026 305 36 61.

Le Conseil communal vous remercie par avance de votre compréhension.

Glâne-Farzin

Lors de la dernière assemblée communale, la population a voté en faveur d'un retrait de la corporation forestière Glâne-Farzin. Après étude du dossier par la corporation et l'Etat de Fribourg, il s'avère qu'il n'est pas possible de se retirer de la corporation afin que la commune assure elle-même la gestion de ses forêts. La commune de Grangettes restera donc membre de la corporation Glâne-Farzin et la gestion des forêts continuera à être assurée par cette dernière.

Location de l'abri PC de Grangettes

A partir du 1er janvier 2025, le tarif de location de l'abri PC sera augmenté de CHF 25.-. Le prix de location pour une journée ou une soirée sera donc fixé à CHF 175.- pour les résidants et à CHF 225.- pour les non-résidants. En cas de nettoyage inadéquat, le Conseil communal se réserve le droit de facturer les heures de nettoyage en supplément.

Pièce d'identité

Les habitants de notre commune doivent se rendre au SPOMI à Granges-Paccot pour établir la carte d'identité ainsi que le passeport ; renseignements et contacts au 026 305 15 26 et sur www.passeportsuisse.ch.

AÎNÉS-ÉES DU CHÂTELARD ET DE GRANGETTES

Avec le mois de novembre, les après-midis récréatifs reprennent à la salle de la Cure du Châtelard. Voici les dates :

- Lundi 9 décembre 2024
- Lundi 13 janvier 2025
- Lundi 10 février 2025
- Lundi 10 mars 2025
- Lundi 14 avril 2025
- Lundi 12 mai 2025

Bienvenue à tous les Aînés-ées !

Evelyne et Denise

GRANGETTES S'ANIME

GRANGETTES S'ANIME (SUITE)

GRANGETTES S'ANIME (SUITE)

CHŒUR MIXTE LA CÉCILIENNE DE GRANGETTES

La Cécilienne de Grangettes au fil de l'année

Après avoir fêté son 50e anniversaire en 2023, la Cécilienne de Grangettes a participé ce printemps dernier à la rencontre de la Fédération fribourgeoise des chorales à Wünnewil, sous le label Tutti Canti, rassemblement qui lui a valu les éloges du jury et un chaleureux accueil lors des concerts libres.

Le 28 septembre dernier, c'est un événement régional qui a marqué le début de notre saison. Les organisateurs des 20 Heures de Musique de Romont ont souhaité faire vivre le Sentier du Vitrail en planifiant un concert matinal à l'église de Grangettes qui est un point marquant sur ce chemin. A 6 heures du matin, nous étions frais et dispos pour chanter en compagnie de l'ensemble de musique ancienne « Capella Itineris ». Un deuxième concert nous a réunis à la Collégiale de Romont avec le quatuor de saxophones ALSIBANA. Que de beaux moments musicaux partagés avec le public !

Au début 2025, deux concerts nous permettront d'interpréter le répertoire favori des chants de Noël. Le 5 janvier nous chanterons un concert de l'Epiphanie à la chapelle d'Avry-sur-Matran et le 11 janvier nous accueillerons dans l'église de Grangettes le chœur de jeunes Zig'Zag. A noter dans vos agendas.

Au printemps, c'est un autre chœur fribourgeois renommé qui a souhaité partager son concert avec nous. L'ensemble vocal De Musica, dirigé par Philippe Savoy, fêtera son 40e anniversaire en 2025. Il le chantera lors de multiples concerts dans tous les districts fribourgeois. Pour la Glâne, c'est la Cécilienne de Grangettes qui a été choisie et son église nous rassemblera avec De Musica le dimanche des Rameaux 13 avril à 17 heures.

Pour le futur, l'événement principal sera d'organiser la rencontre des Céciliennes de l'UP de la Glâne, en collaboration avec les chœurs voisins. Pour cette fête, nous préparons un concert particulier : la comédie musicale « Notre-Dame de Paris » sera donnée dans une version pour chœur mixte, chœur de jeunes, danseurs et orchestre de 9 musiciens, en mars 2026 à l'église de Vuisternens. Le chœur sera constitué par les chœurs paroissiaux de la région accompagné de l'ensemble de jeunes « Sur Mesure » emmené par Fabien Volery, qui dirigera le concert. Les personnes intéressées à nous rejoindre pour ce projet, jeunes et moins jeunes, sont cordialement invitées à se manifester. N'hésitez pas à contacter la Cécilienne ou directement le site internet https://www.opap.ch/ACRE_2026.

Cette année musicale est bien riche en événements festifs. N'oublions pas que la Cécilienne anime les messes chaque mois à l'église de Grangettes. Pour poursuivre nos activités nous avons besoin de toutes les voix et accueillons volontiers de nouveaux membres à nos répétitions du jeudi soir.

Le directeur de la Cécilienne
Jean-Marie Hirt

PRO SENECTUTE

Vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un-e bénévole expérimenté-e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu **du 3 février 2025 au 30 avril 2025**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 20 janvier 2025** **uniquement** par téléphone (numéros ci-dessus).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg – www.fr.prosenectute.ch

PASSE PARTOUT GLÂNE

Rapport de gestion 2023 de PassePartout de la Glâne

Au service des Glânois depuis 30 ans

Buts de la Fondation :

La Fondation PassePartout œuvre à l'autonomie et à l'inclusion sociale des personnes à mobilité réduite résidant dans le canton de Fribourg, grâce à son service de transport adapté.

Activités dans le canton :

Au fil des ans, la Fondation PassePartout est devenue un partenaire incontournable dans le cadre du maintien à domicile des personnes à mobilité réduite. Rappelons que la Fondation PassePartout repose sur l'engagement de bénévoles.

Chaque district dispose d'un service PassePartout qui gère les réservations des courses, le planning des chauffeurs, l'entretien des véhicules et bien évidemment, les transports ainsi que la facturation qui en découle.

En 2022, les 14 véhicules du PassePartout ont parcouru plus de **775'253** km conduit par **263** conducteurs bénévoles.

Activités dans notre district :

Le PPG possède 3 véhicules. Une trentaine de bénévoles ont assurés plus de **155'794** km en 2023.

Les membres du comité sont :

Le président :	Willy Schorderet
Le vice-président :	Gérard Chassot
La responsable des plannings et des chauffeurs :	Jeannelyse Crausaz (026 653 19 16)
La secrétaire :	Cyntia Descloux
Le responsable des véhicules :	Jean-Paul Conus
Le caissier :	Jean-Marc Mauron
La responsable des réservations :	Silvana Bertschi

Réservations : Les réservations peuvent se faire tous les jours ouvrables de **8h30 à 11h30** et de **14h30 à 15h30** au N° tel. **026 656 10 33**

Tarifs : Fr. **0.60** le km effectif et Fr. **3.-** de prise en charge.

Financement : Nous recevons une subvention de l'Etat lors de l'achat d'un véhicule. Pour le reste, nous vivons grâce à la générosité des donateurs, un grand MERCI à eux !

Nous avons besoin de chauffeurs. Merci de vous annoncer (voir explications ci-dessous)

Pour devenir chauffeur bénévole, vous devez être titulaire d'un permis de conduire depuis 3 ans et ne pas avoir de problèmes liés à l'alcool ou à la drogue ;

Le comité vous invite à effectuer une ou deux journées d'essai aux côtés d'un chauffeur expérimenté pour voir si cette activité vous convient ;

Vous vous engagez pour le nombre de journées que vous choisissez, selon votre disponibilité ;

Vous recevez une formation pour l'utilisation des véhicules, y compris la fixation sécurisée des fauteuils roulants ;

Le rôle de chauffeur du PPG n'est pas réservé uniquement aux hommes ; **les dames sont tout à fait capables d'assurer ces transports, notamment grâce à nos nouveaux treuils facilitant l'embarquement des fauteuils roulants dans les véhicules.**

Vous souhaitez faire un don ? Voici les coordonnées, avec nos chaleureux remerciements :

Compte bancaire : Banque Valiant AG – 3001 Berne
CH05 0630 0016 3233 1620 2
Compte 30-38112-0

Sapins de Noël

Naissances

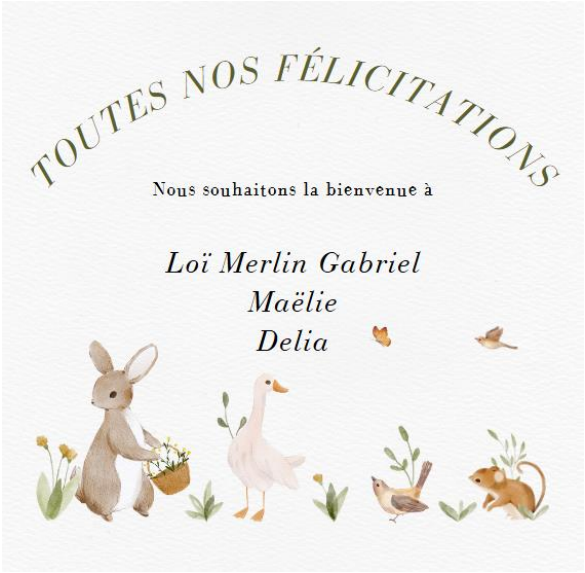

Décès

Une pensée toute particulière aux familles touchées par un deuil durant ces derniers mois.

Nous vous assurons toute notre sympathie.

Le Conseil communal

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE

VŒUX DE FIN D'ANNÉE

MEMENTO

Bureau communal	ME 7^{30} – 11^{30} ou sur RDV		026 652 57 52 secretariat@grangettes-pres-romont.ch caisse@grangettes-pres-romont.ch www.grangettes-pres-romont.ch
Déchetterie	Sauf jours fériés	JEU SA	19^{00} – 20^{00} 10^{00} – 11^{00}
Laiterie – Magasin	Ouverture du lundi au dimanche		06^{30} – 11^{30} 17^{30} – 19^{00}

NUMÉROS D'URGENCE

Police	117
Feu	118
Ambulance & urgences médicales (24H)	144
Centre de toxicologie	145
Gendarmerie cantonale	026 305 64 64
Permanence des médecins (Glâne)	0848 09 09 09
MedHome	026 6 700 700
Service d'aide et de soins à domicile (Billens)	026 565 01 00
Pharmacie de garde	0900 146 146

Bulletin communal imprimé par Les Ateliers de la Glâne à Romont.